



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 17.12.2001
COM(2001) 780 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT
(FED)

**Estimation des contributions nécessaires
pour faire face aux dépenses de l'exercice 2002
ainsi que prévisions de décisions et de paiements pour 2003, 2004, 2005 et 2006**

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

(FED)

Estimation des contributions nécessaires

Pour faire face aux dépenses de l'exercice 2002

Ainsi que prévisions de décisions et de paiements pour 2003, 2004, 2005 et 2006

AVERTISSEMENT

L'article 6 des accords internes relatifs au financement et à la gestion respectivement des 7ème et 8ème FED prévoit, entre autres, que la Commission :

- Communique au Conseil l'état des paiements à prévoir pour l'exercice suivant (2002) ainsi qu'un échéancier des appels des contributions, en tenant compte des prévisions de la BEI pour les opérations dont elle assure la gestion ;
- Joint aux prévisions annuelles de contributions, ses prévisions de dépenses pour chacune des quatre années suivant celle correspondant à l'appel des contributions (2003 à 2006).

1. INTRODUCTION

Conformément aux règles fixées dans les Accords Internes des 7^o et 8^o FED, la Commission établit chaque année la présente communication au Conseil, qui a pour but de présenter une situation financière des FED pour l'année en cours (2001) et une estimation des dépenses pour l'année suivante (2002). Cette estimation sert à déterminer le montant estimé des appels des contributions des Etats membres aux FED pour l'année 2002. Le document présente également les prévisions de dépenses pour les quatre années suivantes (2003/2006)

2. SITUATION DU FED POUR L'EXERCICE 2001 (DECISIONS ET PAIEMENTS)

2.1. Décisions

Au 30 septembre 2001, le volume des *décisions hors Stabex* s'élevait à 613 M€. La prévision du document « Informations financières sur les FED » de juin dernier prévoyait un montant de 2.000 M€ pour l'ensemble de l'année. Selon les prévisions révisées en octobre 2001 et, comparant deux scénarios, l'un optimiste et l'autre pessimiste, il devrait être raisonnablement possible d'atteindre au 31-12-2001 un montant de décisions de 1.600 M€, soit une différence négative de 400 M€ par rapport aux prévisions initiales (prévisions réalisées à 80%).

Les raisons expliquant cet écart sont multiples :

- La plupart des pays les plus performants arrivent à l'épuisement des ressources du 8ème FED et les pays ayant encore des ressources doivent souvent affronter des difficultés dans l'élaboration de projets ;
- La phase de programmation du 9ème FED, dans laquelle les délégations de la Commission sont largement impliquées, connaît une durée plus longue que prévue ;
- Contrairement aux années précédentes, les données de réalisation au 30 septembre 2001 (tant en termes de décisions qu'en termes de paiements), inscrites dans le présent document, ne prennent en compte que les décisions (et paiements) définitives, à l'exclusion des décisions (et paiements) en cours de procédure (dans le "pipe line", dont le niveau au 30-9 est de 563 M€ en termes de décisions) ;
- Une répartition traditionnellement inéquitable des décisions sur l'année : les derniers mois de l'année connaissent toujours une augmentation substantielle du niveau des décisions;
- L'expérience montre que le niveau des décisions connaît une chute importante pendant la phase de programmation d'un FED, comme c'est le cas actuellement avec le 9ème FED ;
- Les services de la Commission ont été restructurés en début d'exercice (création d'EuropeAid - Office de Coopération).

Le net recul enregistré par rapport aux années précédentes s'inscrit dans le cycle du déroulement des FED successifs, comme le démontre les graphiques repris en annexe 1. Cette situation s'inversera avec l'entrée en vigueur du 9ème FED.

2.2. Paiements

En terme de paiements, l'état des *dépenses courantes du FED, hors Stabex*, pour l'année 2001 au 30 septembre 2001 (environ 891 M€) est conforme à la prévision communiquée en juin 2001 dans le document « Informations financières sur les FED ». En effet, sur base de la réalisation à cette date, il apparaît que le volume des dépenses courantes de l'exercice 2001 devrait atteindre environ 1.636 M€, chiffre voisin des prévisions révisées de juin qui fixaient un objectif de 1.683 M€ de paiements, soit un retard d'environ 3%. Une analyse instrument par instrument montre toutefois des disparités entre l'aide programmable et l'aide non programmable. En effet, tandis que le secteur de l'aide programmable est loin en deçà de la prévision, ce retard est largement compensé par une performance meilleure que prévue pour l'ensemble des instruments de l'aide non programmable, des décaissements importants étant attendus sur ceux-ci avant la fin de l'année.

2.3. STABEX

Avec la fin de Lomé IV bis, l'instrument Stabex est arrivé à son terme. Aucune décision ne pouvant plus être prise sur cet instrument depuis le 1er janvier 2001, le niveau des décisions a été ramené au niveau zéro pour l'année 2001. Par contre, des paiements sont encore actuellement réalisés sur cet instrument, pour couvrir des décisions prises avant cette échéance ; le niveau de ces paiements atteignait 278 M€ au 30 septembre 2001, soit un taux de réalisation de 88% de la prévision (317 M€). En raison de cette performance à ce stade de l'année et de prévisions de décaissements importants attendus avant la fin de l'année, la prévision au 31-12-01 a été relevée à 352 M€. Cette révision à la hausse de l'instrument Stabex confirme la bonne performance attendue pour l'ensemble des instruments de l'aide non programmable (cfr. point 2.2)

Estimations pour l'exercice 2001

En M€	DECISIONS				PAIEMENTS			
	Prévisions du doc.info. Financières (1)	Situation au 30-09-01 ¹ (2)	Prévisions 2001 révisées octobre (3)	Solde à réaliser au 31-12-2001 (3-2)	Prévisions du doc.info. Financières (1)	Situation au 30-09-01 (2)	Prévisions 2001 révisées octobre (3)	Solde à réaliser au 31-12-2001 (3-2)
<i>Aide programmable</i>	1.513	441,96	1.178	736,04	1.133	733,26	1.100	366,74
Prog . indic. Nat. & rég .	1.170	340,03	920	579,97	1.009	474,24	700	225,76
Ajustement structurel	343	101,93	258	156,07	124	259,02	400	140,98
<i>Sysmin</i>	137	-0,32	-0,32	0,00	50	30,32	31	0,68
<i>Capitaux à risques</i>	220	126,65	325	198,35	150	79,61	175	95,39
<i>Bonification d'intérêts</i>	50	0,30	25	24,70	30	9,24	30	20,76
<i>Aide d'urgence</i>	20	12,66	20	7,34	20	16,26	20	3,74
<i>Aide aux Réfugiés</i>	0	29,32	29,32	0,00	0	6,83	13	6,17
<i>Utilisation d'intérêts</i>	0	1,95	24,95	23,00	0	1,36	2	0,64
<i>Transfert d'autres fonds</i>	0	0,12	0,12	0,00	0	14,07	15	0,93
<i>HIPC</i>	60	0,00	0	0,00	300	0,00	250	250,00
Sous-total	2.000	612,64	1602,07	989,43	1.683	890,95	1.636	745,05
Stabex	0	-1,59	-1,59	0,00	317	277,71	352	74,29
TOTAL	2.000	611,05	1.600,48	989,43	2.000	1.168,66	1.988	819,34

¹ Ces chiffres ne tiennent pas compte des décisions dans le pipe-line.

3. SITUATION DE TRESORERIE PREVISIONNELLE AU 31-12-2001

3.1. Situation de trésorerie prévisionnelle au 31-12-2001 : Dépenses courantes (compte dépenses courantes FED)

La situation de trésorerie pour les opérations courantes au 31-12-2001 devrait s'établir à 260,44 M€. Pour évaluer le chemin parcouru dans la réduction des soldes bancaires disponibles, il convient de comparer ce solde prévisionnel avec les soldes des fins d'années précédentes :

- 473,00 M€ fin 1995,
297,81 M€ fin 1996,
330,55 M€ fin 1997,
306,57 M€ fin 1998,
140,84 M€ fin 1999,
783,51 M€ fin 2000.

Le niveau anormalement élevé de la trésorerie à la fin de l'année 2000 s'explique :

- Par un niveau plus faible que prévu des dépenses courantes de l'ensemble de l'exercice 2000 ;
- Par le fait que les paiements "Facilité d'ajustement structurel", à hauteur de 130 M€, qu'il était prévu de réaliser juste avant la clôture de l'exercice 2000, n'ont pu être effectués qu'en début janvier 2001 ; ils ont donc été imputés à l'exercice 2001 ;
- Par un transfert effectué au cours de l'année 2000 du compte Stabex vers le compte des dépenses courantes du FED, d'un montant de 350 M€, destiné à financer l'initiative HIPC. Ce transfert a été réalisé en août 2000, à un moment où le niveau de la trésorerie des dépenses courantes du FED était très faible, dans le but d'éviter toute incidence du financement de l'initiative HIPC sur le niveau des appels des contributions et avec l'intention de régulariser l'opération ultérieurement. Cette régularisation a désormais eu lieu: en effet, les transferts de 221 M€ du Stabex vers le compte FED qui étaient prévus au cours des deux premiers trimestres 2001 ont été suspendus : ces deux montants n'apparaissent dans le tableau ci-dessous que pour mémoire et ne sont pas pris en compte dans les totaux. Ces 350 M€ viennent en complément au transfert de 220 M€ du compte Stabex vers le compte des dépenses courantes effectué lors du dernier appel des contributions 2000.

Abstraction faite du solde de trésorerie anormal de fin 2000, le niveau prévu pour la fin de 2001 confirme la tendance à la baisse poursuivie par les services de la Commission.

Situation de trésorerie prévisionnelle au 31-12-2001 : dépenses courantes

En M€	RESSOURCES	DEPENSES	SOLDE
Report 2000	433,51		
Transfert anticipatif Stabex vers compte dépenses courantes FED pour couvrir Initiative HIPC	350,00*		
Tranche 20-01-2001	379,00		
Tranche 01-04-2001	200,00		
Tranche 01-07-2001	200,00		
Transfert du Stabex vers le compte FED 20/01/2001 (régularisation de*)	(221,00) ²		
Transfert du Stabex vers le compte FED 01/04/2001 (régularisation de*)	(221,00) ²		
Transfert du Stabex vers le compte FED 01/07/2001	112,00		
Intérêts comptabilisés	12,94		
Dépenses au 01-10-2001		1.025,61	
Dépenses en cours de régularisation ACP ³		50,00	
Dépenses en cours de régularisation EUR ⁴		15,42	
Situation au 30-09-2001	1.687,45	1.091,03	596,42
Tranche 01-11-2001	0,00		
Transfert du Stabex vers le compte FED 01/11/2001	221,00		
Estimation des dépenses du 01-10 au 31-12-2001		556,98	
Solde prévisible au 31-12-2001	1.908,45	1.648,01	260,44

² pour mémoire : cfr. point 3.1 ci-dessus

³ paiements effectués dans les pays ACP, mais non encore régularisés

⁴ paiements directs à régulariser au 30-09-2001

3.2. Situation de trésorerie prévisionnelle : Dépenses STABEX

L'analyse du solde de trésorerie Stabex ne peut obéir à la même logique dans la mesure où le compte Stabex est alimenté selon des modalités différentes (montants et échéances fixés dans le Règlement Financier applicable à la 4ème convention ACP/CE). A cet égard, il faut souligner qu'à la suite de l'entrée en vigueur du 8ème FED, l'ensemble des fonds relatifs aux cinq années d'application du système (1995/1999) a été appelé conformément aux modalités définies dans le Règlement Financier, le dernier appel ayant eu lieu au cours de l'année 2000.

Avec la fin de Lomé IV bis, l'instrument Stabex est arrivé à son terme puisqu'il n'est pas renouvelé sous sa forme actuelle dans le nouvel Accord de Partenariat. C'est pourquoi la Décision conjointe ACP/CE concernant la constitution d'une réserve destinée au financement de décisions au titre du Stabex et du Sysmin pendant la période du 2 août au 31 décembre 2000 a été prise fin septembre 2000 ; cette décision prévoyait également le transfert du reliquat, à hauteur de 1.105.672.002 €, du compte du Stabex vers le compte dépenses courantes du FED. Ce transfert s'effectue de manière progressive, jusqu'au 31 décembre 2001. Il implique également la réalisation des créances que certains Etats membres ont constituées, avant cette date limite. Ainsi, au cours de l'année 2000, 570 M€ ont été transférés du compte Stabex vers le compte dépenses courantes du FED ; et ce transfert s'est poursuivi en 2001, avec 333 M€ transférés sur l'ensemble de l'année. Conformément au tableau ci-dessous, l'ensemble de ces mouvements et des dépenses de l'instrument devrait mener le niveau de trésorerie du compte Stabex à 619 M€ à fin décembre 2001. Ce montant sera transféré au compte dépenses courantes du FED à la clôture de l'exercice 2001, déduction faite de 250 M€ à mettre en réserve pour des déboursments devant intervenir en faveur de pays avec lesquels la coopération est suspendue (Soudan et Togo), soit 369 M€.

En M€	Ressources	Dépenses	Solde
Report 2000	648,23		
Créances Stabex réalisées en 2001	348,62		
Intérêts comptabilisés	74,45		
Dépenses au 30/09/2001		277,71	
Transfert vers le compte dépenses courantes FED (1-07-2001)		112,00	
Situation au 30/09/2001	1.071,30	389,71	681,59
Dépenses en cours de réalisation		75,00	
Transfert vers le compte dépenses courantes FED (1-11-2001)		221,00	
Créances Stabex encore à réaliser avant fin 2001	233,52		
Solde prévisible 31/12/2001	1.304,82	685,71	619,11

4. ESTIMATIONS POUR 2002 (DECISIONS ET PAIEMENTS)

Le 6ème FED n'étant pas clôturé, les montants le concernant sont individualisés.

Au titre du 7ème FED, en terme de décisions, les prévisions concernent uniquement l'aide programmable (PIN & PIR) pour un montant de 70 M€, les fonds étant épuisés pour les autres instruments. Avec 350 M€, les paiements au titre du 7ème FED se réduisent d'année en année pour ne plus constituer que 15 % de l'ensemble des paiements prévus pour 2002 (2.345 M€). Ils concerneront exclusivement les dépenses au titre des programmes indicatifs.

Au titre du 8ème FED, les décisions devraient s'élever à 2.030 M€ en 2002, ce chiffre incluant les décisions sur les fonds du transfert de la réserve générale du 8ème FED vers le 9ème FED (1185 M€, dont 415 M€ pour les appuis macro-économiques).

Pour ce qui est des paiements, ceux-ci devraient s'élever à 1.965 M€, y inclus, 600 M€ pour l'aide programmable et 400 M€ de paiements sur les fonds du transfert de la réserve générale du 8ème FED vers le 9ème FED (dont 300 M€ pour les appuis macro-économiques).

L'instrument Stabex est quant à lui arrivé au terme de son existence. Il n'y a donc plus de décision ni de paiements affectés à celui-ci. Le montant de 250 M€ mis en réserve (cfr. point 3.2 ci-dessus) ne sera vraisemblablement pas décaissé en 2002.

Au titre de l'ensemble des FED, le montant total des décisions à prendre s'élève à 2.100 M€ ; en terme de paiements le niveau pour l'an prochain devrait se situer aux environs de 2.345 M€.

En M€	Décisions				Paiements			
	FED 6	FED 7	FED 8	TOT	FED 6	FED 7	FED 8	TOT
Aide Programmable	-	70	1.720	1.790	30	350	1.400	1.780
PIN/PIR	-	70	1.295	1.365	30	350	600	980
FAS	-	-	425	425	-	-	800	800
STABEX	-	-	-	-	-	-	-	-
SYSMIN	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX A RISQUES	-	-	225	225	-	-	175	175
BONIF. D'INTERET	-	-	25	25	-	-	25	25
AIDES D'URGENCE	-	-	-	-	-	-	20	20
AIDE AUX REFUGIES	-	-	-	-	-	-	15	15
HIPC	-	-	60	60	-	-	330	330
TOTAUX	0	70	2.030	2.100	30	350	1.965	2.345

L'évolution des décaissements depuis 1991 se présente donc comme suit. Ce tableau met clairement en évidence le redressement du rythme des paiements amorcé en 1998 grâce à l'entrée en vigueur du 8ème FED et qui devrait se poursuivre en 2002.

En M€	Paiements courants	Stabex	Total
1991	1002	189	1191
1992	1298	612	1910
1993	1339	33	1372
1994	1430	351	1781
1995	1260	303	1563
1996	1152	165	1317
1997	1194	19	1213
1998	1351	89	1440
1999	1255	20	1275
2000	1477	71	1548
2001 ⁵	1636	352	1988
2002 ⁵	2345	0	2345

⁵ Estimation

5. APPEL DES CONTRIBUTIONS 2002 (MONTANTS ARRONDIS)

Pour faire face aux dépenses courantes de l'exercice 2002 et pour conserver un niveau de trésorerie raisonnable, l'appel des contributions devrait s'établir à 2.000 M€ (clé 7ème FED, clé 8ème FED), montant auquel s'ajoutera 369 M€ constitués par le transfert des reliquats du Stabex à la fin de l'exercice 2001 (Cfr. point 3.2).

Etabli sur base d'un report de trésorerie prévisionnel des dépenses et en tenant compte du souhait exprimé par les Etats membres de limiter le volant financier disponible, mais néanmoins nécessaire, la Commission propose, pour ce qui est des dépenses courantes, les quatre tranches successives suivantes :

- 500 M€ le 20 janvier 2002 (totalité sur le 7ème FED) ;
- 500 M€ le 1er avril 2002 (totalité sur le 7ème FED) ;
- 500 M€ le 1er juillet 2002 (281 M€ sur le 7ème FED et 219 M€ sur le 8ème FED)
- 500 M€ le 1er novembre 2002 (totalité sur le 8ème FED);

En date du 30 septembre 2001, il reste à appeler auprès des Etats membres, un montant de 1.281 M€ sur l'enveloppe du 7ème FED. Le dernier appel des contributions 2001, prévu pour le 1er novembre 2001, ayant été ramené à zéro, la totalité de ce montant sera appelé sur les trois premières tranches de l'année 2002, l'enveloppe du 8ème FED étant entamée lors du troisième appel 2002.

Comme à l'accoutumée, ces tranches pourront être ajustées, à la hausse comme à la baisse, lors de chaque appel trimestriel pour tenir compte des besoins réels. De même, une exécution financière plus soutenue amènerait la Commission à recourir à l'article 6 de l'Accord interne afin d'ajuster les ressources financières aux besoins.

Situation de trésorerie prévisionnelle au 31/12/2002

Dépenses courantes

En M€	Ressources	Dépenses	Solde
Report 2001	260,44		
Transfert reliquats Stabex au 31-12-2001	369,11		
Tranche 20/01/2002	500,00		
Tranche 01/04/2002	500,00		
Tranche 01/07/2002	500,00		
Tranche 01/11/2002	500,00		
Solde probable au 31/12/2002	2.629,55	2.345,00	284,55

Le tableau de l'appel des contributions concernant les dépenses courantes (clés 7ème et 8ème FED) figure au point 7.

6. PREVISIONS DES DEPENSES DU FED 2003 A 2006

Les prévisions de dépenses du FED pour les exercices 2003 à 2006 ne constituent qu'une estimation approximative du volume des dépenses au regard du rythme observé les années passées.

Prévisions de décisions et de paiements pour le FED

Années 2003 à 2006

En M€	2003		2004		2005		2006	
	D	P	D	P	D	P	D	P
7ème	50	300	0	200	0	0	0	0
8ème	400	1800	150	1500	100	900	0	600
9ème	2330	400	2900	1000	2800	2000	2700	2400
Total	2780	2500	3050	2700	2900	2900	2700	3000

7. CONTRIBUTION AU FED POUR L'EXERCICE 2002
DÉPENSES COURANTES

PAYS	CLE VII	CLE VIII	20/01/02	1/04/02	1/07/02			1/11/02	TOTAL 2002
	FED %	FED %	VII°	VII°	VII°	VIII°	TOTAL	VIII°	
ALLEMAGNE	25,96	23,36	129.800.000	129.800.000	73.403.600	51.158.400	124.562.000	116.800.000	500.962.000
BELGIQUE	3,96	3,92	19.800.000	19.800.000	11.137.600	8.584.800	19.722.400	19.600.000	78.922.400
DANEMARK	2,07	2,14	10.350.000	10.350.000	6.390.700	4.686.600	11.077.300	10.700.000	42.477.300
ESPAGNE	5,90	5,84	29.500.000	29.500.000	16.118.000	12.789.600	28.907.600	29.200.000	117.107.600
FRANCE	24,37	24,30	121.850.000	121.850.000	68.293.700	53.217.000	121.510.700	121.500.000	486.710.700
GRECE	1,22	1,25	6.100.000	6.100.000	3.880.200	2.737.500	6.617.700	6.250.000	25.067.700
IRLANDE	0,55	0,62	2.750.000	2.750.000	1.408.000	1.357.800	2.765.800	3.100.000	11.365.800
ITALIE	12,96	12,54	64.800.000	64.800.000	36.365.600	27.462.600	63.828.200	62.700.000	256.128.200
LUXEMBOURG	0,19	0,29	950.000	950.000	486.400	635.100	1.121.500	1.450.000	4.471.500
PAYS-BAS	5,57	5,22	27.850.000	27.850.000	15.413.700	11.431.800	26.845.500	26.100.000	108.645.500
PORTUGAL	0,88	0,97	4.400.000	4.400.000	2.340.800	2.124.300	4.465.100	4.850.000	18.115.100
ROYAUME-UNI	16,37	12,69	81.850.000	81.850.000	45.761.700	27.791.100	73.552.800	63.450.000	300.702.800
AUTRICHE		2,65				5.803.500	5.803.500	13.250.000	19.053.500
FINLANDE		1,48				3.241.200	3.241.200	7.400.000	10.641.200
SUEDE		2,73				5.978.700	5.978.700	13.650.000	19.628.700
TOTAL	100,00	100,00	500.000.000	500.000.000	281.000.000	219.000.000	500.000.000	500.000.000	2.000.000.000

